

Pour l'Hérault Passionnément

Chacun sait que la politique économique est l'un des enjeux majeurs de tout le débat politique. Aujourd'hui l'économie de notre pays a des résultats très positifs grâce à l'effort commun de tous les partenaires : le Gouvernement par la politique suivie en maintenant la justice sociale, les salariés et les travailleurs grâce à l'effort fait sur la productivité, les entreprises qui ont recommencé à investir, les collectivités locales en aménageant et en améliorant notre cadre de vie.

Rappelons d'un mot ces résultats :

- Le chômage baisse pour la première fois depuis dix-sept ans.
- La croissance : + 5,9 % de 1981 à 1985.
- Réduction considérable du déficit du commerce extérieur et équilibre de la balance des paiements.
- Le chômage baisse pour la première fois depuis treize ans.
- La croissance : + 5,9 % de 1981 à 1985.
- Investissement industriel 1984-1985 : + 20 %.
- Sécurité Sociale : pour la troisième année consécutive elle est excédentaire.

(suite p. 8)

Hérault 86 Avec G. Frêche



POUR UNE MAJORITÉ DE PROGRÈS, AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**1981
1986**

La France

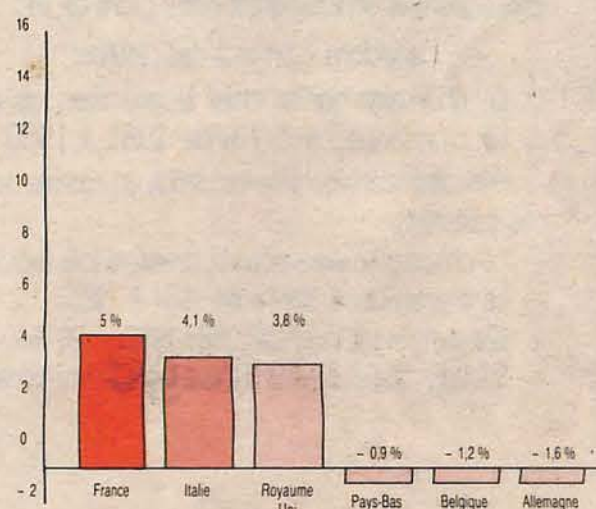
Fin 1985 après 5 ans de gestion socialiste, le bilan de la politique française s'établit ainsi : L'inflation a été ramenée de 14 % à 5 % ; l'investissement reprend, l'activité industrielle repart ; des milliers de nouvelles entreprises sont nées à l'image de notre région, la balance des paiements est équilibrée : 20 milliards d'allègement d'impôt augmentent le pouvoir d'achat sans entraîner d'inflation ; la consommation redémarre ; la protection sociale protège plus et mieux.

Le bilan économique et social de cette période historique pour notre pays est la seule réponse à la démagogie de l'opposition assoiffée de pouvoir et de revanche.

Pouvoir d'achat : + 5 % 1981 à 1985

Le meilleur résultat européen. Au cours de cette période, certains pays ont même connu une baisse de ce pouvoir d'achat (Allemagne - 1,6 % ; Belgique - 1,2 % ; Pays-Bas - 0,9 %).

Variation cumulée du pouvoir d'achat sur la période 1981-1985 (cinq ans)



La croissance malgré la crise

En France, le Produit intérieur Brut a progressé de 5,9 % de 1981 à 1985 (alors qu'en R.F.A. et en Grande-Bretagne en 1982 récession).

Sécurité Sociale : une gestion rigoureuse

Pour la troisième année consécutive, la Sécurité Sociale est excédentaire. Malgré la suppression du 1 % social en 1985, le redressement des comptes s'est confirmé : + 10 milliards de francs.

Balance des paiements courants rééquilibrée

Pour la première fois depuis 1979, la balance des paiements courants est rééquilibrée.

L'emploi

Pour la première fois depuis 1969, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué dès Décembre 1984.

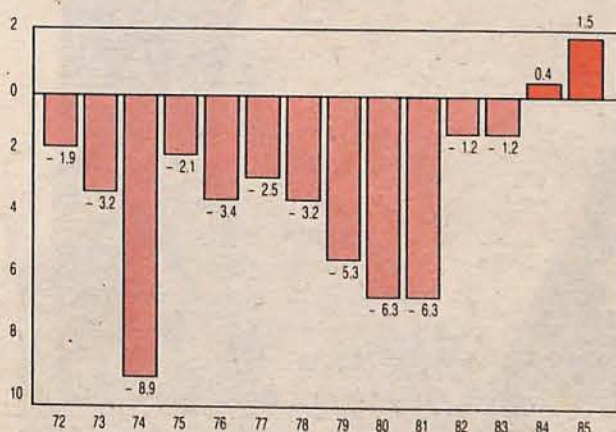
Le chômage

	Déc. 1984	Déc. 1985	Variation
Nombre de demandeurs d'emploi	2 406 000	2 322 000	- 84 000

Epargne : un gain réel

En 1984, pour la première fois depuis 18 ans, le livret A a bénéficié d'une rémunération réelle positive. Même situation en 1985. La rémunération moyenne des livrets A des caisses d'épargne a été de 6,25 %, avec une hausse des prix limitée à 4,7 % cela s'est traduit par un gain de pouvoir d'achat de 1,5 %. L'épargne bénéficie donc directement de la désinflation. Créé en 1982, le livret d'Epargne populaire assure une rémunération au moins égale à l'inflation, sensiblement supérieure depuis 1984 (2,9 millions de bénéficiaires fin 1985).

Graphique : Taux d'intérêt des livrets A et inflation. Ecart en points.

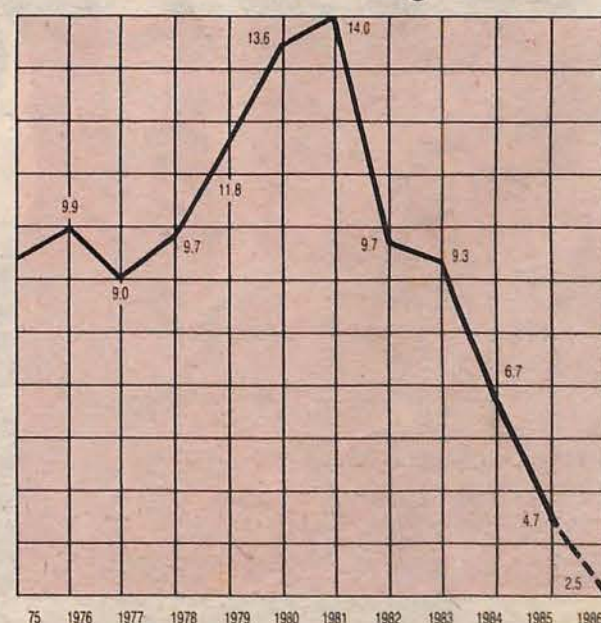


Source : INSEE.

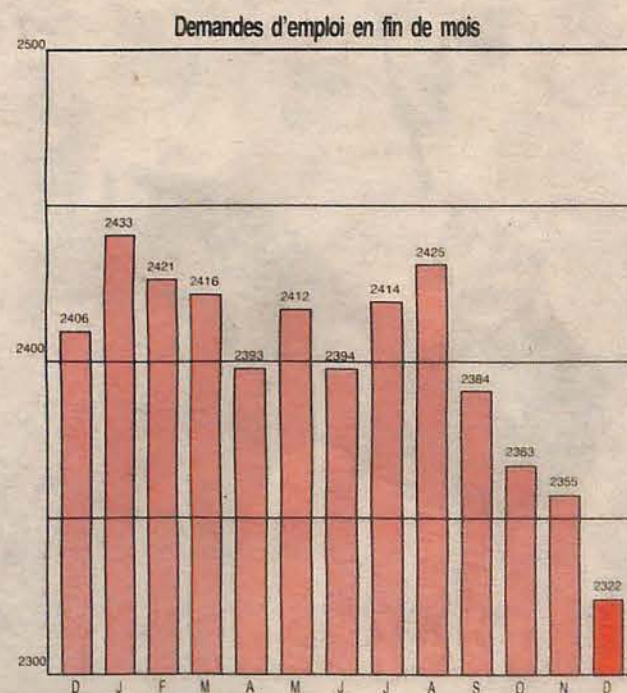
Prix 1985 : + 4,7 %

Depuis 1981, la courbe des prix à la consommation a chuté de 9,3 points. La hausse annuelle des prix français est inférieure à celle de la C.E.E. Objectif 1986 + 2,5 %.

Variations annuelles en glissement



Source : INSEE



Depuis 1980, l'augmentation du chômage a été moins forte en France que dans les autres pays européens. Elle a notamment été moitié moindre qu'en Allemagne.

La gestion économique et budgétaire, en assurant une croissance toujours positive et plus régulière qu'à l'étranger, a permis de limiter l'augmentation du chômage par rapport à l'évolution de nos voisins européens.

qui gagne

1981
1986

Taux de chômage

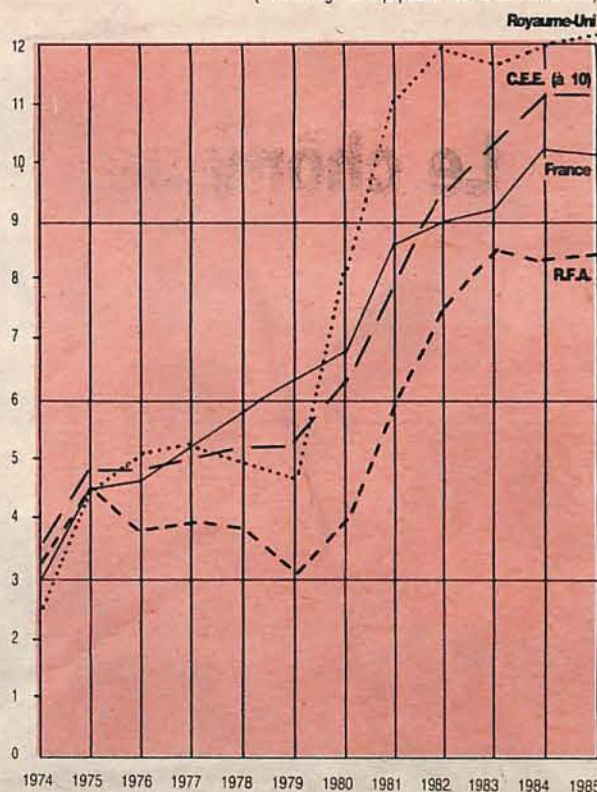
(En % de la population active)

	Fin 1980	Fin 1985 (estimations)
France	6,8	10,1
CEE à 10	6,4	11,1
Ecart	0,4	- 1,0

Si le chômage en France avait augmenté depuis 1980 comme la moyenne européenne, nous compterions aujourd'hui 2 700 000 demandeurs d'emploi (soit 370 000 de plus).

Taux de chômage

(Pourcentage de la population active en fin d'année)



Le prix de l'impôt sur les grandes fortunes

Les Finances ont calculé le coût de la suppression de l'IGF (impôt sur les grandes fortunes) et de l'abaissement à 60 % de la tranche à 65 % de l'impôt sur le revenu des personnes.

Résultat : 5 à 6 milliards en 1985 pour le premier, 13 à 15 milliards pour le second.

Commentaire de Bérégovoy : « Si le RPR et l'UDF voulaient supprimer ces rentrées, il faudrait imposer les 7 millions de Français qui ne paient pas d'impôts ».

PLUS DE JUSTICE SOCIALE.

Le propre d'une politique socialiste est de promouvoir le progrès social. A ce titre, il faut créditer la législature actuelle des résultats les plus importants, qualitativement et quantitativement, depuis le Front Populaire, c'est-à-dire depuis un demi-siècle.

La durée du travail

Six mois après son arrivée au pouvoir, la Gauche réduit à 39 heures la durée de la semaine de travail et accorde une semaine de congés payés supplémentaire, créant 30 000 emplois immédiats.

- Les contrats de solidarité ont permis l'embauche d'environ 160 000 personnes.
- L'encouragement à la pré-retraite dont l'Etat prend en charge la moitié du montant de ces pré-retraites.
- Le travail à temps partiel, qui assure aux volontaires intéressés un statut identique à celui des salariés à temps complet. Il concerne un million de personnes.

Le 27 Mai 1981, la retraite à 60 ans devient un droit, mais pas une obligation. A partir de 1986, elle sera progressivement appliquée aux agriculteurs, aux artisans, aux commerçants.

Les droits des travailleurs :

Qui dit démocratisation des conditions de travail dit association aux décisions de tous les membres de l'entreprise. C'est tout l'objectif des lois de 1982 dites Lois Auroux, de la loi de démocratisation du secteur public de Juillet 1983 et de la Loi Roudy sur l'égalité professionnelle.

- Elles permettent :
- d'exercer un contrôle sur le contenu, l'organisation et les conditions du travail,
 - de négocier leurs salaires, leurs classifications aussi bien au niveau de l'entreprise qu'à celui de la branche (il s'agit même ici d'une obligation),
 - d'accéder, par l'intermédiaire des comités d'entreprise, à la gestion des affaires (emploi, salaires, code du travail, protection sociale, sécurité, hygiène...),
 - d'élire dans le secteur public le tiers des membres des conseils d'administration.

Résultat :

L'année 1985 détient le record de la paix sociale.

Le troisième âge

devient un âge comme les autres.

- Le 1^{er} Juillet 1985, le minimum vieillesse a été porté à 2 539 F. (80 % d'augmentation par rapport à 1981) : il bénéficie à 2 millions de personnes.
- les abattements fiscaux ont été relevés
- la redevance télévision a été supprimée pour les plus de 60 ans non imposables.
- l'allocation logement à caractère social a été revalorisée de plus de 50 %.
- augmentation des aides ménagères, des soins infirmiers à domicile.
- modernisation, humanisation des maisons de retraite.

Les personnes âgées et les veuves non-imposables ont été exonérées de la taxe d'habitation (1,8 million de contribuables).

Les prestations sociales

Fidèle à un souci constant de justice sociale, la gauche s'est attaché à revaloriser fortement les prestations sociales.

Pour les parents et les enfants.

Depuis 1981, les allocations familiales ont doublé pour les familles avec deux enfants. Elles ont augmenté de 60 % pour les familles de plus de deux enfants.

Les prestations accordées aux parents qui font garder leur enfant par une assistante maternelle ont été triplées entre 1981 et 1985.

La déduction fiscale pour frais de garde a été étendue, depuis 1983, aux familles dont les deux parents travaillent.

Pour les femmes

Le Ministère des Droits de la Femme, créé en 1981, a mis en œuvre une série de lois très importantes.

- Egalité professionnelle totale
- Disparition de la notion de chef de famille.
- Amélioration de la situation des femmes d'artisans et de commerçants qui peuvent être salariées ou associées et acquièrent donc des droits en matière de retraite et de protection sociale.
- Accession à tous les corps de l'Etat.
- Recouvrement des pensions alimentaires (en cas de non-paiement, ce sont les Caisses d'Allocations Familiales qui prennent en charge le recouvrement des impayés).

Pour les jeunes

Pour remédier aux problèmes que les jeunes rencontraient, face à la crise, le Gouvernement a créé les TUC, activités rémunérées et couvertes par la Sécurité Sociale : plus de 200 000 jeunes ont été ainsi insérés dans la vie active.

Pour les plus démunis, avec les opérations « Prévention été chaud » et « Vacances et Loisirs », la carte « jeunes » permet aux moins de 26 ans d'obtenir de nombreux avantages dans les secteurs des voyages, des loisirs, du sport et du logement.



La sécurité

Après trente années d'insuffisance, la Gauche a mis sur pied un programme de modernisation de la Police pour assurer la sécurité des Français : en créant 10 000 emplois nouveaux, en améliorant la formation et le recrutement des personnels de Police, en modernisant les moyens matériels et techniques notamment dans le domaine de l'informatisation.

Parallèlement à ces actions, le Gouvernement a créé le Conseil National de Prévention de la Délinquance.

L'insécurité : la Droite l'exploite, la Gauche la traite.

Pour l'Hérault



FRECHE Georges, Noël, Louis

47 ans. Marié, cinq enfants.
HEC, Docteur es lettres.
Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Montpellier.
Député sortant.
Vice-Président du Conseil Régional.
Maire de Montpellier.
Président du District de Montpellier.
Président du Conseil de Rivage Méditerranéen.
Président de l'Office Régional de la Culture.
Président de L.R. export.
Fondateur du Prix Méridien.

LACOMBE Jean

42 ans. Marié, deux enfants.
Député sortant de l'Hérault.
Vice-Président du Conseil Régional.
Président du C.E.P.R.A.L.M.A.R.
Conseiller Municipal de Sète.
Président du Groupe « Mer » à l'Assemblée Nationale.

BARRAU Alain

38 ans. Marié, trois enfants.
Secrétaire National du Parti Socialiste chargé du Secteur Jeunesse.
Membre du Conseil Economique et Social National.
Président du Groupe des Associations du CES.
Président du Comité National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (C.N.A.J.E.P.).
Secrétaire de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté Européenne.
Membre du Conseil d'Administration de la Société Générale.
Membre du Conseil d'Administration de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie.

BAUDUIN Eliane

48 ans, 1 enfant.
Directrice de Centre de Formation en Architecture.
Conseillère Municipale de Béziers.
Membre du Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.
Membre du Conseil d'Administration du Crédit Mutuel.

ALIBERT Bernard

43 ans. Marié, quatre enfants.
Maître de conférence à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc.
Conseiller Général de Lodève.
Vice-Président du Conseil Général de l'Hérault.
Président du CAUE de l'Hérault.
Président de l'Office Départemental de l'Action Culturelle.

PIETRASANTA Yves

46 ans. Célibataire.
Professeur à l'Université des Sciences et Techniques du Languedoc et à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie Montpellier.
Membre du Haut Comité de l'Environnement.
Membre du Conseil Supérieur des Universités.
Chargé de Mission par le Secrétaire d'Etat, chargé des Universités auprès du Ministre de l'Education Nationale.
Président du Conseil Pédagogique du Conservatoire National des Arts et Métiers région Languedoc-Roussillon.
Maire de Méze.
Conseiller Général de l'Hérault - questeur chargé de l'Environnement et de la Recherche (Président de la Commission Energie - Recherche - Innovation).
Président Régional et Président Départemental du Mouvement des Radicaux de Gauche.

COLAS Hélène

45 ans. Mariée, trois enfants.
Médecin généraliste à la Paillade. Ex-attachée des hôpitaux en anesthésie réanimation.
Conseillère Municipale.
Administrateur de l'Orchestre.
Administrateur du C.H.R. Conseiller du District, déléguée à Euromédecine.

VIOLS Maurice

51 ans. Marié, un enfant.
Programmeur au P.T.T. Elu Conseiller Municipal de Palavas en 1983.
Membre du Secrétariat Fédéral du P.S. en tant que Secrétaire Fédéral aux Entreprises.
Syndicaliste C.F.D.T.

BERTHEZENE Alain

42 ans. Marié, trois enfants.
Détaché auprès du Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, à la Direction Régionale de la Formation du C.A.R.I.F. (Centre d'Animation, de Recherche et d'Information sur la Formation).



Passionnément.

ALBERT Bernard

BERTHEZENE Alain

**BARRAU
Alain**

LACOMBE

VIOLS Maurice

BAUDUIN Eliane

FRECHE Georges

PIETRASANTA Yves

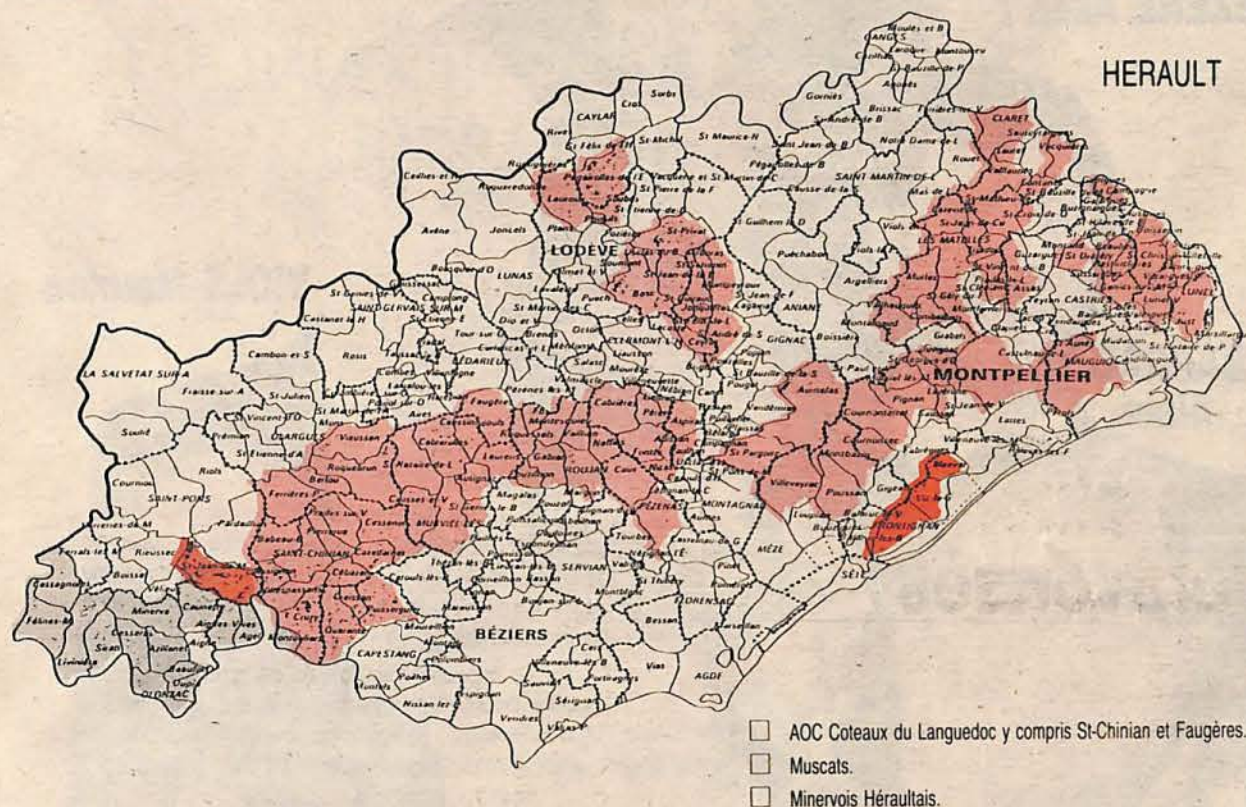
COLAS Hélène



La qualité des vins de l'Hérault enfin reconnue.

Les efforts réalisés, au travers des schémas directeurs de plantation des cépages améliorateurs, dans les équipements et les méthodes de vinification, dans les sélections plus poussées, ont permis la reconnaissance de la qualité des vins de l'Hérault.

Le 14 Février 1985, le Comité National de l'I.N.A.O. a adopté le projet de délimitation parcellaire A.O.C. pour 94 communes de l'Hérault dont 24 qui accèdent directement à l'appellation d'origine. Cette décision préparée dès 1982 par Michel ROCARD a été concrétisée par l'actuel Ministre de l'Agriculture M. Henri NALLET.



C.E.S. de Poussan



C.E.S. de Sérignan

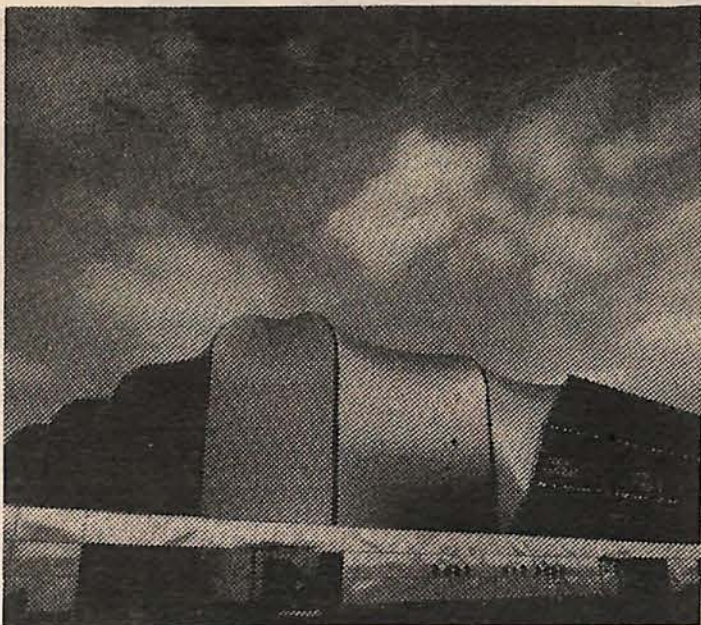
L'Hérault s'aménage.



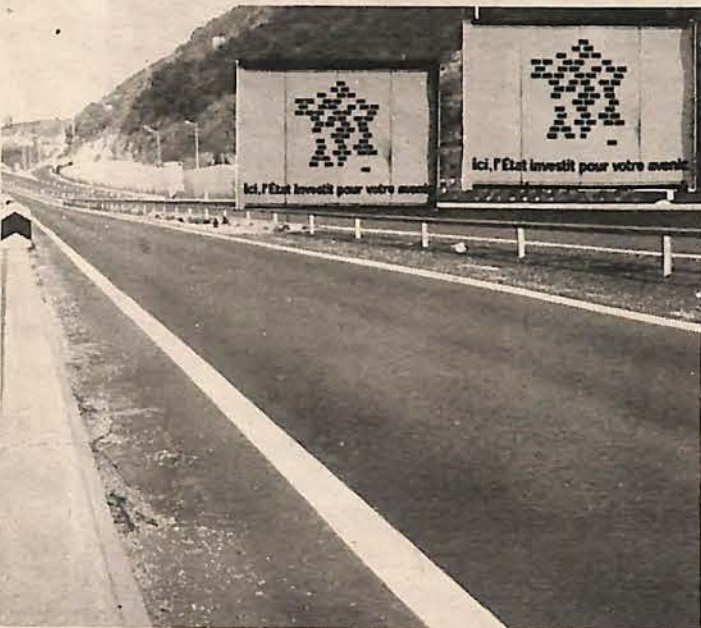
Travaux d'aménagement de la Place de la Comédie à Montpellier

Hôpital Lapeyronie à Montpellier

Barrage sur l'Hérault à Gignac



Salle de spectacles « le Zénith »
à Montpellier



Amélioration du réseau routier
la RN 9 à Lodève



Canal du Rhône à Sète
Travaux d'aménagement



Plus de solidarité

Les commerçants

Le commerce joue un rôle essentiel et irremplaçable dans la vie économique française.

Pour les aider, nous avons :

- responsabilisé les commerçants, en conciliant lutte contre l'inflation et respect de la liberté de gestion des entreprises. C'est ainsi qu'en 1985, certains secteurs du commerce de gros ont bénéficié de la liberté de prix. Cette politique sera poursuivie en 1986.
- favorisé la création d'entreprise en réduisant les formalités : désormais on peut créer une entreprise en moins de 30 jours.
- stimulé le développement commercial régional en implantant dans toute la France des délégations.

Les plus défavorisés

La pauvreté est un fléau social. Face aux situations de précarité et de détresse sociale nous avons déployé depuis 1981 des efforts considérables de solidarité qui ont touché en 1985 près d'un million de personnes.

Un crédit de 500 millions de francs a été dégagé en 1985. Il a permis :

- d'améliorer la protection sociale des défavorisés.
- de développer des programmes d'actions spécifiques (lutte contre l'illégitimité, vacances des jeunes).
- de multiplier les formules d'insertion professionnelle des jeunes (programmes 16-18 ans, TUC).
- d'apporter une aide alimentaire à près de 300 000 personnes.

La famille et l'enfance

De 1980 à 1985, le pouvoir d'achat des familles a augmenté de 12 % en moyenne (alors que celui-ci avait baissé de 10 % de 1970 à 1980) grâce à la revalorisation des prestations familiales : 25 à 50 % d'augmentation pour les allocations familiales, 50 % pour l'allocation logement.

Nous avons fait des efforts en faveur des naissances : en aménageant le temps de travail par des aides financières diverses (allocation jeune enfant, allocation parentale d'éducation, prêts aux jeunes ménages mariés).

Les efforts ont été concluants, le nombre des naissances augmente depuis deux ans.

35 000 places de crèches (soit 35 % d'augmentation) ont été ouvertes depuis 1981.

Les agriculteurs

La France est la première nation agricole de l'Europe. Pourtant dans le passé, les progrès réalisés pour améliorer la productivité l'ont souvent été au détriment du revenu des agriculteurs : de 1974 à 1980 le pouvoir d'achat du revenu agricole a diminué de 21 % en volume réel et 242 emplois ont disparu chaque jour durant cette période.

En quatre ans (1981-1984) le pouvoir d'achat des agriculteurs a progressé de 13 %, soit une progression moyenne de 3,2 % par an, grâce à une véritable politique du revenu instaurée pour garantir les prix et restaurer les principes de la politique agricole commune.

Un maximum d'emplois ont été maintenus grâce à un système d'aides mieux adaptées : dotation d'installation des jeunes agriculteurs multipliée par trois en 80 et 85, crédit à bas taux d'intérêt, exonération partielle des cotisations depuis le 1^{er} janvier 84 pour les jeunes.

Les rapatriés

Tout a été mis en œuvre pour régler définitivement le problème de réinstallation des rapatriés, souvent dans une situation encore précaire : aide pour le remboursement des dettes de réinstallation, compensation pour la perte de mobilier.

Avec l'aide de l'Etat, les rapatriés pourront désormais faire valoir leurs droits à la retraite dans les mêmes conditions que s'ils avaient vécu en métropole.

Directeur de publication
Y. Lemasson
Supplément à
« Combat Socialiste »
Commission Paritaire
N° 20498

Pour soutenir activement la liste de Georges Frêche, pour l'Hérault 86, vous pouvez adresser vos dons au comité de soutien de la liste législative « Hérault 86 » :
25, rue Baudin 34000 Montpellier
Vous pouvez également nous téléphoner, pour poser toutes les questions qui vous tiennent à cœur.
Tél. : 67.52.56.16.

Nous avons besoin de chacun d'entre vous, pour poursuivre notre tâche.
Pour l'Hérault passionnément.

Les dons peuvent nous parvenir, soit par chèque bancaire, à l'ordre de l'Hérault 86, soit par CCP N° 232 678 G Montpellier.

LEGISLATIVES

Au niveau régional et départemental, grâce à l'effort conjugué de l'Etat par ses nombreux investissements et des Collectivités Locales, le combat de la modernité a été engagé : accroissement des liaisons aériennes ; aménagement du port de Sète ; recherche de la qualité dans la viticulture et classement en A.O.C. ou V.D.Q.S. de nombreuses communes, affirmation de l'image Technopole de la capitale régionale, développement du secteur touristique en préservant le littoral etc.

Il faut poursuivre ensemble cette orientation, seule capable de répondre à la crise économique et de préserver les acquis sociaux (retraite à 60 ans, 39 heures, 5^e semaine de congés payés, etc.).

L'enjeu des Elections du 16 Mars est celui de « La France qui gagne ». La liste Hérault 1986 qui sollicite votre confiance, vos suffrages, vous propose de poursuivre le défi de la modernité et de la solidarité.

POUR L'HERAULT PASSIONNEMENT

Georges FRECHE



FRECHET



16 mars votez Hérault 86

